

Château-d'Oex, le 13 juin 2018

### **CoGeFi – ½ journée technique du 11 juin 2018**

Sont présents, la Municipalité et la CoGeFi in corpore (Mme Anastasia nous a rejoint en cours d'après-midi), ainsi que M. R. Oguey, chef de service et Mme S. Ludi, présidence du Conseil communal, M. J.-M. Chapalay et Mme E. Morier qui nous a également rejoint en cours d'après-midi.

#### *Thèmes du jour*

1. Organigramme du personnel communal
2. Train de mesures établi de la Municipalité
3. Panneaux solaires du Nouveau Collège Henchoz
4. Nouvelle déchetterie des Bossons d'Embas
5. Chantier de la Route du Mont, suite à la tempête de janvier 2018
6. Complexe sportif
7. STEP
8. Complexe piscine-camping

En premier lieu, la commission ne souhaite pas trop fournir de chiffres détaillés, puisque cette demi-journée n'est pas particulièrement dédiée à cela.

#### *Présentation à la Salle du Conseil communal :*

##### **1. Organigramme du personnel communal**

Tout d'abord, M. Jean-Michel Chapalay nous présente l'organigramme avec, à sa tête, les municipaux ; suivent les chefs de service, leurs adjoints puis les collaborateurs. La deuxième partie de la présentation se fait à l'aide d'un tableur excel qui facilite les imputations internes dans chaque poste du budget.

##### **2. Train de mesures de la Municipalité**

Le but de la commission était d'observer l'évolution de ce projet, ainsi que sa mise en application. Les 10 points de ce train de mesures ont été énumérés par M. F. Jaquillard. Il s'avère que la presque totalité des objectifs en question ont été atteints. Il reste certains postes à réévaluer ou ajuster.

##### **3. Panneaux solaires du Nouveau Collège Henchoz**

La Commune est en partenariat avec la société La Pontia SA pour le turbinage du surplus de l'eau provenant de la Pierreuse, ainsi que pour la production d'électricité photovoltaïque avec les panneaux solaires installés sur ce bâtiment.

Après une année d'exploitation, cette installation a produit 33'416 KWh. Le bâtiment a ainsi pu prélever 23'756 KWh pour sa propre consommation. Il est important de noter que cela ne représente pas l'entier de la consommation électrique de ce bâtiment. Toutefois, cette démarche nous a paru très intéressante d'un point de vue écologique.

Le courant qui n'est pas utilisé est réinjecté dans le réseau. En cas de déficit d'apport, la Commune achète du courant au fournisseur usuel de notre région.

*La commission se rend à l'extérieur pour la visite des points suivants.*

#### **4. Nouvelle déchetterie des Bossons d'Embas**

M. R. Oguey nous explique les différentes contraintes que la Commune a rencontrées pour la construction de ce bâtiment. En effet, bien qu'il n'y ait pas d'arbre dans les environs, ce secteur est classifié comme « forêt » au vu de la proximité des berges du ruisseau. Il a fallu dimensionner le bâtiment en fonction de la route et de cette zone « forêt ». Il a également été demandé que des arbustes soient plantés après la fin des travaux, ce qui a été fait. Les murs du ruisseau ont dû être relevés pour éviter le débordement en cas de crue.

M. R. Oguey nous a également détaillé le fonctionnement de cette nouvelle installation (horaires, etc.) ainsi que le type de construction choisi.

Nous espérons tous que cette nouvelle déchetterie donnera entière satisfaction à ses utilisateurs et que ces derniers respecteront les lieux et les horaires.

Il est relevé la subvention obtenue de la DGE (Direction générale de l'environnement) se montant à 15 % du coût total, soit environ FR. 63'000.--.

#### **5. Route du Mont**

M. R. Oguey nous présente les plans de réalisation des différents travaux sur ces ouvrages de soutènement. La phase 1 a été faite dans le courant de l'hiver passé, la phase 2 étant bien entamée à ce jour. Il est également relevé les efforts fournis par M. Oguey pour l'obtention d'importantes subventions de la part de diverses institutions cantonales. Compte tenu de ce qui précède, nous devrions rester dans le budget fixé par le préavis.

#### **6. Complexe sportif**

La visite a permis de nous rendre attentifs aux différents problèmes liés à ce bâtiment qui a déjà 33 ans. En effet, la partie Protection Civile a tendance à se détacher de l'ensemble, ce qui occasionne de très fortes contraintes au béton. Il y aura lieu de procéder à des réparations pour éviter la corrosion des fers d'armature.

La tour de refroidissement de l'ammoniac est en fin de vie. Il y aura également lieu de chercher les meilleures options, pour pallier à ce problème et afin d'éviter une impossibilité de faire de la glace.

D'autres points sont aussi relevés, notamment les douches, la toiture, les sols, la porte d'entrée, etc. qui se fatiguent.

Les travaux de remplacement des commandes électriques et de diverses vannes pour le chauffage ont été réalisés, conformément au préavis N° 12/2017.

#### **7. STEP**

La présentation de la STEP a été faite en grande partie par M. Christophe Chabloz, qui nous a expliqué le cheminement de l'eau à travers cette grande installation. Des investissements sont à prévoir dans un avenir assez proche. Le problème le plus récurrent provient des lingettes jetées dans les toilettes, que la machine ne peut récupérer et qui occasionnent quotidiennement une obstruction de la pompe.

Les vidanges des fosses septiques privées provoquent des problèmes de surcharge pour la biologie de la STEP. Les compresseurs, ainsi que le digesteur doivent faire l'objet de révision. Il serait judicieux de trouver une solution pour abriter la benne de boue, ce qui faciliterait sa vidange.

Pour conclure, nous profitons de féliciter M. Christophe Chabloz pour l'obtention de son brevet fédéral d'exploitation de station d'épuration.

#### **8. Complexe piscine-camping**

M. X. Feal nous a présenté la machinerie de la piscine et nous a expliqué les travaux effectués pour le remplacement des vannes. La nouvelle pompe à chaleur donne entière satisfaction.

Grâce à l'autorisation de la DGE-Eau, une pompe mobile peut être installée directement dans la Sarine, si cela est nécessaire. De ce fait, la station de pompage n'a pas eu besoin d'être modifiée. Les travaux prévus dans le préavis 13.2013 ont ainsi pu être économisés.

La Commune s'est dite préoccupée par rapport à la prochaine facturation de l'eau, tant pour l'infrastructure piscine-camping que pour la STEP, qui sont de très grands consommateurs en eau potable.

La journée s'est terminée par un excellent repas au restaurant de la Piscine.

#### **9. Conclusions**

Cette demi-journée permet à la commission de se rendre compte de la multitude de challenges à relever. Il est utile de se rendre sur le terrain, afin de mieux comprendre certaines décisions prises par nos Autorités.

Alain Rossier  
Président et rapporteur

Château-d'Oex, le 13 juin 2018